**Une image contenant texte, Police, Graphique, graphisme

Description générée automatiquement« que deviennent nos déchets ?»**

**Proposition d’articles pour réseaux sociaux**

**Post 1 – Collectes sélectives**

**♻️ [QUE DEVIENNENT NOS DECHETS DE COLLECTES SELECTIVES ?] ♻️  
  
Le SDEE assure la gestion des collectes sélectives (verre, papiers, emballages) sur l’ensemble du département de la Lozère. Ces déchets sont principalement collectés en point d’apport volontaire puis triés et recyclés pour être réutilisés. Sur le département, plus de 750 points ont été implantés pour faciliter le geste de tri des habitants.  
  
Après collecte et éventuellement tri ou conditionnement, les opérateurs qui assurent la reprise et le recyclage de ces différents flux de collecte sélective sont désignés par l’éco-organisme CITEO dans le cadre de la filière nationale dédiée à ces déchets.  
  
Tous les ans, 5 900 tonnes de déchets de collectes sélectives sont collectés et 96% d’entre eux font l’objet d’une valorisation.  
Pour rappel, s’ils sont triés par les habitants, les emballages en verre, en acier et en aluminium sont recyclables à 100% et à l’infini. Les autres matériaux peuvent l’être jusqu’à 5 fois.  
Le geste de tri est donc essentiel pour économiser nos ressources et favoriser le recyclage.  
  
🟡Pour en savoir plus sur la gestion des déchets en Lozère ou trouver un point de collecte :** [**https://teamrecyclage.fr/**](https://teamrecyclage.fr/)

**Post 2 - Déchèteries**

**♻️ [QUE DEVIENNENT NOS DECHETS DE DECHETERIES ?] ♻️  
  
La Lozère compte 24 déchèteries réparties sur son territoire.  
  
La collecte, le recyclage et la valorisation énergétique du Mobilier, des Déchets d’Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et d’une partie des Déchets Toxiques, ainsi que le recyclage des Cartons, sont directement pris en charge par des opérateurs désignés par les éco-organismes responsables de ces filières.  
Pour les autres flux, le SDEE assure la collecte et une partie de leur traitement (valorisation ou enfouissement), l’autre partie étant confiée à des opérateurs spécialisés par voie de marchés publics.  
  
Chaque année, environ 16 500 tonnes de déchets sont collectés en déchèteries et plus de 68% d’entre eux font l’objet d’une valorisation matière ou énergétique.  
  
🟢Pour en savoir plus sur la gestion des déchets en Lozère ou trouver un point de collecte :** [**https://teamrecyclage.fr/**](https://teamrecyclage.fr/)

**Post 3 – Ordures ménagères**

**♻️ [QUE DEVIENNENT NOS ORDURES MENAGERES ?] ♻️  
  
En Lozère, les ordures ménagères sont orientées vers le site du Rédoundel où, après avoir subi plusieurs opérations de traitement, elles sont enfouies dans le centre de stockage des déchets non-dangereux présent sur le site.  
  
Tous les ans, chaque lozérien produit environ 250 kg d’ordures ménagères. En adaptant nos modes de consommation et en améliorant notre geste de tri, une grande partie de ces déchets pourraient être évités ou valorisés.  
Seulement 30% des déchets présents dans notre poubelle ordures ménagères y ont réellement leur place car ils ne sont effectivement pas valorisables.  
Au-delà du coût environnemental engendré, 1,5 millions d’euros pourrait être économisé en triant mieux nos déchets et en réduisant notre gaspillage alimentaire.  
  
Alors tous ensemble adoptons les bons réflexes, pour le bien de la planète et de notre porte-monnaie : « j’agis, je trie, je réduis ! »  
  
🟤Pour en savoir plus sur la gestion des déchets en Lozère ou trouver un point de collecte :** [**https://teamrecyclage.fr/**](https://teamrecyclage.fr/)